

**Assemblée générale**

Distr. générale
15 mai 2009
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session

Points 132 et 135 de l'ordre du jour

**Aspects administratifs et budgétaires
du financement des opérations
de maintien de la paix des Nations Unies****Financement de la Force des Nations Unies
chargée du maintien de la paix à Chypre****Force des Nations Unies chargée du maintien
de la paix à Chypre : rapport sur l'exécution
du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007
au 30 juin 2008 et projet de budget pour l'exercice
allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010****Rapport du Comité consultatif pour les questions
administratives et budgétaires**

Crédit ouvert pour 2007/08	50 233 900 dollars
Dépenses de 2007/08	50 232 000 dollars
Solde inutilisé de 2007/08	1 900 dollars
Crédit ouvert pour 2008/09	54 851 100 dollars
Dépenses prévues pour 2008/09 ^a	53 932 500 dollars
Montant prévu du solde inutilisé de 2008/09 ^a	918 600 dollars
Projet de budget du Secrétaire général 2009/10	55 996 200 dollars
Recommandation du Comité consultatif pour 2009/10	54 686 100 dollars

^a Prévisions au 30 avril 2009 (voir annexe I).



I. Introduction

1. On trouvera dans le présent rapport, aux paragraphes 16, 18 et 22, des recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires qui aboutiraient à réduire de 886 800 dollars l'enveloppe proposée dans le projet de budget de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010.

2. Dans son rapport d'ensemble sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (A/63/746), le Comité consultatif donne ses vues et ses recommandations sur certaines questions qui concernent l'ensemble des opérations. Il y fait également des observations sur le rapport du Comité des commissaires aux comptes (CCC) consacré aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies [A/63/5 (Vol. II)].

3. Aussi ne traite-t-il dans le présent document que des ressources de la Force et des autres éléments qui la concernent directement. Lors de l'examen du rapport du Secrétaire général sur le budget de la Force pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 (A/63/693), il a pris en considération les recommandations du CCC relatives à la Force. **Le Comité consultatif souligne à quel point il importe de mettre en œuvre pleinement et sans tarder les recommandations du CCC.**

4. La liste des documents sur lesquels le Comité consultatif s'est fondé pour examiner le financement de l'UNFICYP figure à la fin du présent rapport.

II. Rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008

5. Par ses résolutions 61/280 et 62/255, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 50 233 900 dollars (montant net : 48 089 300 dollars) aux fins du fonctionnement de la Force pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008. Le montant brut des dépenses de l'exercice a totalisé 50 232 000 dollars (montant net : 47 873 400 dollars), soit un solde inutilisé d'un montant brut de 1 900 dollars (montant net : 215 900 dollars). Le rapport sur l'exécution du budget de l'exercice considéré (A/63/536) fait apparaître une sous-utilisation de 1 047 000 dollars à la rubrique Militaires et personnel de police, un dépassement des crédits d'un montant de 1 232 300 dollars à la rubrique Personnel civil et une sous-utilisation des crédits d'un montant de 187 200 dollars en ce qui concerne les dépenses opérationnelles. Une analyse des écarts est donnée à la section IV du rapport sur l'exécution du budget (A/63/536).

6. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par :

a) Des dépenses moindres que prévu au titre de la relève des contingents et des économies au titre des indemnités de décès ou d'invalidité;

b) Un taux de vacance de postes de 8 % pour le personnel recruté sur le plan international alors que le taux prévu au budget était fixé à 5 %;

c) Des dépenses moindres que prévu au titre des travaux d'aménagement et de rénovation et de l'achat de matériel d'hébergement (voir également les paragraphes 28 à 31);

d) Des économies réalisées au titre des communications par les réseaux commerciaux.

7. Les économies susmentionnées ont été annulées en partie par des dépassements de crédits tenant :

a) À une augmentation de l'indemnité de poste versée au personnel recruté sur le plan international et à une hausse des dépenses communes de personnel du fait de la démission et du départ en retraite de six agents recrutés sur le plan international;

b) À une augmentation des dépenses à la rubrique Personnel recruté sur le plan national en raison de la fluctuation du taux de change du dollar des États-Unis par rapport à la livre chypriote et à l'euro;

c) Au recours à du personnel temporaire pour remplacer les agents en congé de maternité ou en congé de maladie de longue durée ou pour pourvoir les postes vacants dans l'attente du recrutement de membres du personnel permanent;

d) Aux dépenses plus importantes que prévu au titre des travaux de réparation et d'entretien et de la location de véhicules, compte tenu des fluctuations des taux de change et de la hausse du prix du carburant.

III. Information sur l'exécution du budget de l'exercice en cours

8. Le Comité consultatif a été informé qu'au 31 mars 2009, le montant total mis en recouvrement auprès des États Membres pour financer la Force depuis sa création s'établissait à 361 546 000 dollars. Les paiements reçus jusqu'à cette date s'élevaient à 344 720 000 dollars, le montant restant dû totalisant donc 16 826 000 dollars. Au 30 avril 2009, le solde de trésorerie de la mission se montait à 29,9 millions de dollars. Si l'on tient compte de la réserve opérationnelle de trois mois, d'un montant de 10 634 000 dollars, le solde de trésorerie atteint 19 266 000 dollars.

9. Le Comité consultatif a par ailleurs été informé qu'au 30 avril 2009, les montants à rembourser au titre des contingents s'élevaient à 20 256 000 dollars et ceux dus au titre du matériel appartenant aux contingents étaient de 2 338 000 dollars. En ce qui concerne les indemnités payables en cas de décès ou d'invalidité, 282 demandes d'indemnisation avaient donné lieu à des versements d'un montant de 1 590 000 dollars depuis la création de la mission; il n'y avait aucune demande en instance de règlement ni d'engagements non réglés.

10. S'étant renseigné, le Comité consultatif a été informé que, par suite de la situation de trésorerie de la Force, les remboursements aux pays qui lui fournissent des contingents et du matériel majeur et les remboursements au titre du soutien logistique autonome n'avaient pas été versés dans les délais prescrits. Comme prévu par l'échéancier trimestriel, le Secrétariat a remboursé un montant de 969 861 dollars en mars 2009 au titre des services rendus en juin 2007 par le personnel mis à disposition de la Force par les pays et un montant de 1,3 million de dollars au titre du matériel appartenant aux contingents et du soutien logistique autonome pour la période allant d'avril 2006 à mars 2007. Le Comité a également appris que les retards pris dans le règlement des contributions mises en recouvrement auprès des États Membres expliquaient en bonne partie les retards pris dans les remboursements aux pays qui fournissent des contingents. **Le Comité consultatif exprime de**

nouveau sa préoccupation devant la précarité de la situation financière de la Force, due au non-versement des quotes-parts, notamment au vu des retards que cette situation entraîne depuis longtemps en ce qui concerne les remboursements aux pays fournisseurs de contingents (voir aussi A/62/781/Add.9, par. 8).

11. Le Comité consultatif a été informé qu'au 30 avril 2009, les chiffres de l'exercice 2008/09 concernant l'occupation des postes de la Force s'établissaient comme suit :

	<i>Nombre de postes autorisés^a</i>	<i>Nombre de postes pourvus</i>	<i>Taux de vacance de postes (pourcentage)</i>
Contingents	860	858	–
Police des Nations Unies	69	69	–
Personnel recruté sur le plan international	40	37	8
Personnel recruté sur le plan national	113	108	4

^a Niveau le plus élevé, entre le début et la fin de l'exercice, de l'effectif autorisé.

12. Le Comité consultatif a reçu un tableau des dépenses effectives et prévues de l'exercice 2008/09 (voir annexe I). Au 30 avril 2009, les dépenses s'élevaient à 42 763 800 dollars. Sur l'ensemble de l'exercice, le total des dépenses devrait atteindre 53 932 500 dollars, ce qui représente une économie prévue de 918 600 dollars.

13. Le Comité consultatif a été informé que la Force avait évité le déficit que laissaient prévoir l'engagement de dépenses qui avaient été inscrites au budget de l'exercice antérieur, l'augmentation du prix du carburant entre juillet et octobre 2008 et la dépréciation du dollar des États-Unis par rapport à l'euro en décidant, entre autres mesures, de faire procéder à la relève des contingents par des avions de ligne et non plus au moyen de vols spécialement affrétés (voir aussi par. 34 à 36).

IV. Projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010

A. Mandat et résultats prévus

14. Le mandat de la Force a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 186 (1964), qui l'a prorogé dernièrement jusqu'au 15 juin 2009 dans sa résolution 1847 (2008).

15. Le Comité consultatif a été informé qu'à la suite de l'annonce faite le 21 mars 2008 par le dirigeant chypriote grec et le dirigeant chypriote turc concernant la reprise des pourparlers de paix sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, six groupes de travail et sept comités techniques avaient été créés afin de préparer la voie aux négociations. Comme indiqué aux paragraphes 6 à 8 du projet de budget (A/63/693), la Force continuerait de fournir un appui technique et logistique à la mission de bons offices du Secrétaire général visant à faire progresser les pourparlers de paix et aiderait le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission, en sa qualité de principal conseiller et d'adjoint du Conseiller spécial

du Secrétaire général pour Chypre, dans l'action qu'il mène pour faire progresser les pourparlers de paix à Chypre. Elle apporterait aussi un appui technique et logistique au Conseiller spécial du Secrétaire général, notamment en facilitant la tenue des réunions des comités techniques et groupes de travail, et continuerait de confier des fonctions de facilitation et d'assistance technique à des membres de son personnel chargés des affaires politiques, des affaires civiles et de l'information.

B. Ressources nécessaires

16. Le Comité consultatif a été informé que, par suite d'une réduction des ressources nécessaires au titre des rations, le montant du projet de budget de la Force pour 2009/10 passerait de 55 996 200 dollars à 55 278 800 dollars (voir par. 18 et annexe II). Compte tenu de cette réduction, les prévisions de dépenses représentent une progression de 427 700 dollars (montant brut), soit 0,8 %, par rapport au crédit de 54 851 100 dollars ouvert pour l'exercice 2008/09. Une analyse des variations figure à la section III du projet de budget (A/63/693).

17. Le budget prévoit le déploiement de 860 militaires, de 69 membres de la Police des Nations Unies, de 41 fonctionnaires recrutés sur le plan international et de 116 agents recrutés sur le plan national. Il est proposé de financer quatre nouveaux postes et de supprimer deux postes, soit une augmentation nette de quatre postes.

1. Militaires et personnel de police

	<i>Effectif autorisé (2008/09)</i>	<i>Effectif proposé (2009/10)^a</i>	<i>Variation nette</i>
Contingents	860	860	–
Police des Nations Unies	69	69	–

^a Un taux de vacance de postes de 1 % a été appliqué aux contingents et au personnel de police.

18. Le montant brut révisé des ressources nécessaires pour les contingents et le personnel de police pendant l'exercice 2009/10 s'élève à 23 843 500 dollars, soit une diminution de 384 400 dollars (1,5 %) par rapport au crédit de 24 227 900 dollars ouvert pour 2008/09. Le montant initialement demandé dans le document A/63/693 pour les contingents et le personnel de police s'élevait à 24 560 900 dollars mais est passé à 23 843 500 dollars pour tenir compte de la baisse du coût unitaire quotidien des rations (7,71 dollars contre 10,155 dollars) fixé dans le nouveau contrat. Les prévisions de dépenses relatives aux rations ont donc été revues à la baisse et sont passées de 3 108 700 dollars à 2 391 300 dollars (voir annexe II).

19. Le projet de budget fait état de gains d'efficacité de 1 936 000 dollars au titre des contingents du fait que la Force aura recours à des avions de ligne au lieu d'affréter des charters (voir les observations du Comité consultatif aux paragraphes 35 et 36).

2. Personnel civil

	<i>Effectif autorisé (2008/09)</i>	<i>Effectif proposé (2009/10)</i>	<i>Variation nette</i>
Personnel recruté sur le plan international	40	41	1
Personnel recruté sur le plan national	113	116	3

20. Les ressources demandées pour le personnel civil pendant l'exercice 2009/10 s'élèvent à 14 832 900 dollars, soit une progression de 268 800 dollars (1,8 %) par rapport au crédit ouvert pour 2008/09. Un taux de vacance de postes de 5 % a été appliqué aux prévisions de dépenses liées au personnel recruté sur le plan international et un taux de 2 % à celles concernant les agents des services généraux recrutés sur le plan national.

21. L'augmentation des dépenses prévues à la rubrique Personnel recruté sur le plan international (522 800 dollars) s'explique principalement par l'ajout de deux postes de classe P-3, l'un réservé à un spécialiste des affaires civiles et l'autre à un fonctionnaire du budget. La diminution des dépenses prévues au titre du personnel recruté sur le plan national (318 000 dollars) tient à l'appréciation du dollar des États-Unis par rapport l'euro, mais est en partie annulée par l'augmentation des dépenses liée à la progression nette du nombre de postes d'agent des services généraux (ajout de trois postes) et l'application d'un nouveau barème des traitements pour cette catégorie de personnel à compter du 1^{er} septembre 2008.

Recommandations concernant les postes

22. On trouvera à l'annexe III un récapitulatif des changements proposés au tableau d'effectifs. **Le Comité consultatif recommande l'approbation des propositions faites par le Secrétaire général en ce qui concerne la dotation en effectifs, à l'exception de celles présentées ci-après :**

a) Un poste P-3 de spécialiste des affaires civiles et trois postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national (deux assistants linguistes parlant l'un le grec et l'autre le turc et un assistant de liaison) dans le Service des affaires civiles (A/63/693, par. 20 à 22). Il est proposé de financer un poste de spécialiste des affaires civiles afin de doter la Force d'une présence civile permanente dans le village bicommunautaire de Pyla. Comme indiqué au paragraphe 20 du projet de budget, les fonctions qui s'attacheraient au poste en question sont actuellement confiées à des membres de la Police des Nations Unies, lesquels sont relevés tous les ans. **De l'avis du Comité consultatif, le Secrétaire général n'a pas suffisamment expliqué pourquoi ces fonctions devaient être assumées par une seule et même personne. Il se prononce donc contre la création d'un poste P-3 de spécialiste des affaires civiles et des postes d'assistant linguiste et d'assistant de liaison;**

b) Un poste P-3 de fonctionnaire du budget dans le Bureau du Chef de l'appui à la mission (ibid., par. 29). **Étant donné que la Force est une mission établie de longue date et que son champ d'action n'a pas évolué notablement, le Comité consultatif n'est pas convaincu par l'argument selon lequel la charge de travail liée au budget a augmenté. Il se prononce donc contre la création du poste;**

c) Un poste d'archiviste adjoint (agent du Service mobile) dans la Section des services généraux (ibid., par. 30). Comme indiqué au paragraphe 30 du projet de budget, les fonctions qui s'attacheraient à ce poste sont actuellement exercées dans le Bureau du porte-parole par un agent des services généraux (Autres classes). Après examen des responsabilités attachées à ce poste, il a été établi qu'il serait préférable de le faire relever de la Section des services généraux. **De l'avis du Comité consultatif, la Force peut s'acquitter de ces fonctions au moyen des capacités existantes;**

d) Un poste d'assistant aux achats (agent des services généraux recruté sur le plan national) à la Section des achats (ibid., par. 33). **Étant donné que la Section des achats comprend huit postes (1 P-4, 1 poste d'agent du Service mobile et 6 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national) et que le volume des achats de la Force n'a pas augmenté de façon notable, le Comité consultatif se prononce contre l'ajout d'un poste d'assistant aux achats.**

23. Le Secrétaire général propose également de convertir deux postes d'agent des services généraux (Autres classes) – un poste d'assistant spécial rattaché au Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général et un poste d'assistant administratif rattaché au Bureau du Conseiller spécial – en postes d'agent du Service mobile (ibid., par. 13). Le Comité consultatif a formulé des observations sur la question dans son rapport d'ensemble sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix (voir A/63/746).

24. S'étant renseigné, le Comité consultatif a reçu un organigramme combiné de la Force et du Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général à Chypre (voir annexe IV). Il a été informé que les quatre postes P-5 relevant du Bureau du Coordonnateur dans le Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général n'avaient pas été pourvus et que le Département des affaires politiques avait confié à des consultants le soin de formuler des avis thématiques et de fournir un appui en attendant que les recrutements soient terminés. Il a également appris que le Département des affaires politiques avait lancé le recrutement de l'un des quatre experts mais qu'il avait du mal à trouver des candidats qualifiés pour pourvoir les trois autres postes.

25. S'étant renseigné, le Comité consultatif a été informé que la Force collaborait avec la mission de bons offices du Secrétaire général à Chypre. Il a également appris que la mission de bons offices était pleinement intégrée à la structure de direction de la Force, puisque le Représentant spécial du Secrétaire général exerçait aussi les fonctions de Conseiller spécial adjoint (voir par. 15). **Le Comité recommande que l'Assemblée générale engage le Secrétaire général à se pencher de nouveau sur la structure des deux entités de façon à éviter les chevauchements d'activités techniques et d'appui et à lui rendre compte à sa soixante-quatrième session dans le cadre du prochain projet de budget relatif aux missions politiques spéciales et, par la suite, dans le cadre du prochain projet de budget de la Force.**

3. Dépenses opérationnelles

(En dollars des États-Unis)

Montant réparti pour 2008/09	Montant prévu pour 2009/10	Variation
16 059 100	16 602 400	543 300

26. Les prévisions de dépenses opérationnelles pour l'exercice 2009/10 font apparaître une augmentation de 543 300 dollars, soit 3,4 %, par rapport au crédit ouvert pour 2008/09.

Voyages

27. Les dépenses prévues au titre des voyages pour l'exercice 2009/10 totalisent 506 800 dollars, soit une progression de 119 500 dollars (30,9 %) par rapport au crédit ouvert pour 2008/09. Le Secrétaire général a indiqué que cela était imputable à l'augmentation des voyages nécessaires aux fins de consultations politiques, de conférences et ateliers connexes, à la hausse des prix des billets d'avion et à l'accroissement des dépenses liées à l'organisation de stages de formation sur la sécurité, les achats, le génie, le VIH/sida et les affaires civiles. **Le Comité consultatif recommande l'approbation des ressources demandées au titre des voyages mais engage la Force à les utiliser avec modération de façon à faire des économies.**

Installations et infrastructures

28. Les ressources demandées au titre des infrastructures pour l'exercice 2009/10 s'élèvent à 7 949 800 dollars, soit une progression de 128 100 dollars (1,6 %) par rapport au crédit ouvert pour 2008/09. La variation observée est essentiellement imputable aux services de construction requis pour le remplacement d'installations de stockage des rations sèches, à l'acquisition de nouveaux groupes électrogènes et à la hausse du prix des fournitures d'entretien. Elle est compensée en partie par la baisse des ressources demandées au titre du matériel d'hébergement et des services d'aménagement et de rénovation.

29. Le rapport sur l'exécution du budget de l'exercice 2007/08 a fait apparaître un solde inutilisé d'un montant de 235 100 dollars au titre des installations et infrastructures, lequel était le résultat net des économies réalisées au titre des travaux d'aménagement et de rénovation et de l'acquisition de matériel d'hébergement compte tenu du fait que les crédits ont été utilisés pour des dépenses plus urgentes, et de l'augmentation des dépenses au titre des services collectifs de distribution entraînée par la hausse du prix du carburant et les fluctuations des taux de change.

30. S'étant renseigné, le Comité consultatif a appris que des travaux d'aménagement et de rénovation totalisant 444 425 dollars n'avaient pas été exécutés pendant l'exercice 2007/08 et avaient été soit annulés soit reportés sur l'exercice 2008/09. Du fait de ce changement de priorités, les crédits alloués à plusieurs rubriques (installations et infrastructures, informatique, et fournitures, services et matériel divers) n'ont pas été entièrement dépensés.

Travaux inscrits au budget de l'exercice 2007/08 et reportés sur l'exercice 2008/09

(En dollars des États-Unis)

Pose d'un nouveau revêtement en vinyle à la cafétéria internationale de la zone protégée par les Nations Unies	57 625
Modernisation et adaptation du câblage aérien dans le Camp des Bérets bleus	22 600
Travaux électriques	44 000
Installation d'un nouveau pylône (500 kVA) au Camp Maple Leaf	40 000

Inspection des télévisions en circuit fermé et curage des réseaux d'égout dans quatre grands camps	32 000
Lampadaires et ancrages	10 000
Matériaux de réparation des toitures au Camp General Stefanik.	5 000
Système électronique	40 250
Montant total des dépenses reportées sur l'exercice 2008/09 (estimations). . .	251 475

Travaux inscrits au budget de l'exercice 2007/08 et annulés

(En dollars des États-Unis)

Vitrines d'exposition réfrigérées et congélateurs à air pulsé	23 000
Mobilier de bureau	5 600
Matériel d'hébergement.	94 900
Groupes électrogènes	25 400
Divers travaux d'aménagement et de rénovation	25 050
Isolation thermique dans les ateliers	19 000
Montant total des dépenses annulées	192 950
Total	444 425

Le Comité consultatif compte recevoir des renseignements sur l'état d'avancement et les incidences budgétaires des projets reportés dans le cadre du rapport sur l'exécution du budget de l'exercice 2008/09.

31. Le Comité consultatif a été informé que les deux principaux bâtiments de Camp Saint Martín – le bâtiment sur deux niveaux à usage d'habitation et le bâtiment hébergeant les officiers – avaient été rénovés. La modernisation des installations électriques d'un autre bâtiment à usage d'habitation a également commencé. Le Comité a été informé que les travaux de construction à l'hôtel Ledra Palace étaient bien entamés et que des améliorations avaient été apportées afin de garantir la sécurité des contingents et des installations. Un certain nombre de projets ont déjà été menés à bien, notamment la rénovation et la remise en état des parties communes au rez-de-chaussée, des balcons des façades nord et ouest, des toitures des ailes nord et sud et de la principale citerne d'eau souterraine. Le câblage électrique était terminé et les travaux de désamiantage avaient été menés à bien dans la chaufferie. Les travaux de rénovation se poursuivent au quatrième étage de l'hôtel avec la remise en état de 12 chambres et le remplacement de la partie centrale de la toiture. Les travaux devraient être achevés d'ici au 31 décembre 2010. **Le Comité consultatif prend note avec satisfaction de l'avancement des travaux au Camp Saint Martín et à l'hôtel Ledra Palace.**

Transports terrestres

32. Les ressources demandées au titre des transports terrestres pour l'exercice 2009/10 s'élèvent à 3 703 800 dollars, soit une augmentation de 150 400 dollars (4,2 %) par rapport au crédit ouvert pour 2008/09 principalement imputable à l'acquisition de deux véhicules spécialisés du génie destinés à remplacer du matériel devenu vétuste.

33. Le Comité consultatif note que la Force a fait état de gains d'efficacité d'un montant de 318 500 dollars au titre des transports terrestres du fait de la réduction des frais de location de véhicules qu'entraînera la cession de 30 véhicules équipés d'un volant à droite provenant de la Mission des Nations Unies au Népal (MINUNEP), sans frais pour la Force si ce n'est les frais de transport. **Le Comité souligne que la cession de véhicules et d'autres biens est une opération qui n'a rien d'inhabituel et qui peut aider la mission bénéficiaire à faire des économies. Ces économies ne peuvent pas être considérées comme des gains d'efficacité** (voir aussi les observations sur les gains d'efficacité formulées par le Comité aux paragraphes 35 et 36).

Transports aériens

34. Le montant estimatif des ressources nécessaires au titre des transports aériens pour l'exercice 2009/10 s'élève au total à 1 580 000 dollars, ce qui représente une diminution de 16 000 dollars (1 %) par rapport au montant alloué en 2008/09. Il est indiqué dans le projet de budget que ce montant permettra de financer l'exploitation et l'entretien de trois hélicoptères (dont un généreusement fourni à titre gracieux par le Gouvernement argentin pour remplacer l'un des deux autres lors des opérations d'entretien ou en cas de panne), ainsi que la livraison de 240 000 litres de carburant.

35. Ayant demandé des éclaircissements, le Comité consultatif a été informé que l'UNFICYP est actuellement la seule opération de maintien de la paix à assurer la relève d'une grande unité (environ 240 passagers) en utilisant des vols commerciaux. Dans le passé, les voyages au titre de la relève faisaient l'objet de lettres d'attribution avec un pays fournisseur de contingents pour un coût moyen de 900 dollars par personne pour un billet aller retour, le Gouvernement utilisant ses propres appareils militaires. Pendant l'exercice 2006/07, la flotte d'aéronefs militaires du Gouvernement a été entièrement modernisée et le Département de l'appui aux missions a donc affrété des appareils pour assurer la relève du contingent en septembre 2006 et avril 2007. Par la suite, l'UNFICYP a commencé à utiliser des vols commerciaux pour la relève des troupes. Comme il ressort du tableau ci-après, le coût des vols affrétés était sensiblement supérieur à celui des vols commerciaux.

<i>Mode de relève</i>	<i>Date</i>	<i>Montant (dollars É.-U.)</i>	<i>Nombre de passagers arrivés à Chypre</i>	<i>Nombre de passagers ayant quitté Chypre</i>
Vol affrété	Octobre 2006	1 417 372	243	249
Vol commercial	Mars/avril 2007	660 920	251	253
Vol commercial	Octobre 2007	719 791	249	251
Vol commercial	Mars/avril 2008	814 698	247	239
Vol commercial	Octobre 2008	975 817	248	248
Vol commercial	Mars/avril 2009	840 364	252	251

36. Comme indiqué plus haut au paragraphe 19, l'utilisation de vols commerciaux à la place des vols affrétés a permis de réaliser un gain d'efficacité d'un montant de 1 936 000 dollars. Le Comité consultatif prend note de cette réduction des frais de voyage au titre de la relève.

4. Questions diverses

Dépenses au titre du carburant

37. Ayant demandé des précisions à ce sujet, le Comité a été informé que si l'on prenait pour base le prix moyen du carburant pendant la période allant de janvier à mars 2009, le montant des ressources nécessaires à ce titre pour l'exercice 2009/10 représenterait une diminution nette de 196 991 dollars, qui se répartirait comme suit :

<i>Catégorie</i>	<i>Prix du carburant par litre (dollars É.-U.) dans le projet de budget pour 2009/10</i>	<i>Prix moyen effectif par litre (dollars É.-U.) de janvier à mars 2009</i>	<i>Montant des ressources proposées au titre du carburant pour 2009/10</i>	<i>Montant révisé si le prix moyen du carburant pendant le premier trimestre de 2009 servait de base de calcul</i>	<i>Variation</i>
Installations et infrastructures	0,77	0,65	224 000	164 657	(59 343)
Transports terrestres	0,86	0,79	692 300	587 227	(105 073)
Transports aériens	0,62	0,50	156 172	123 597	(32 575)
Total			1 072 472	875 481	(196 991)

38. **Le Comité consultatif recommande que le prix moyen du carburant pendant la période allant de janvier à mars 2009 serve de base pour le calcul des prévisions de dépenses à ce titre pour l'exercice 2009/10 (voir A/63/746, par. 53), ce qui entraînerait une réduction de 196 991 dollars dans le projet de budget pour l'UNFICYP.**

Coopération avec les autres missions de la région

39. Aux paragraphes 15 et 16 du projet de budget, le Secrétaire général décrit plusieurs initiatives de coopération régionale, notamment la collaboration de l'UNFICYP avec la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD), la Force des Nations Unies au Liban (FINUL) et l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) dans le domaine de l'informatique. Il convient de citer parmi ces initiatives la mise en place d'un réseau régional de lignes louées à fibres optiques, dont le nœud concentrateur se trouve à Camp Ziouani sur les hauteurs du Golan. Ce projet a permis de réduire l'utilisation des liaisons par satellite d'améliorer la qualité des communications téléphoniques entre missions et d'assurer une meilleure réception. Les quatre missions se proposent aussi d'organiser et d'assurer des cours régionaux de formation, formule plus efficace que les activités de formation proposées à la Base de soutien logistique des Nations Unies. **Le Comité consultatif juge ces initiatives intéressantes et estime qu'il faudrait quantifier les gains d'efficacité qui en résulteraient.**

Contributions volontaires

40. À sa demande, le Comité consultatif a reçu des informations à jour sur les contributions volontaires, qui sont reproduites ci-après :

<i>Pays contribuant</i>	<i>Montant effectif 2007/08</i>	<i>Montant approuvé 2008/09</i>	<i>Montant estimatif 2009/10</i>
A. Contributions volontaires en espèces			
Chypre	17 331 445	17 503 426	17 870 478
Grèce	6 500 000	6 500 000	6 500 000
Total partiel	23 831 445	24 003 426	24 370 478
B. Contributions volontaires en nature (budgétisées)			
Chypre	1 504 300	1 545 600	1 484 300
Total	25 335 745	25 549 026	25 854 778

En outre, le Gouvernement chypriote a versé, au cours de l'exercice 2007/08, des contributions volontaires en nature non budgétisées, d'un montant estimé à 241 000 dollars, dans le cadre de l'accord sur le statut des forces conclu avec l'Organisation des Nations Unies. **Le Comité consultatif prend note avec satisfaction des contributions volontaires que continuent de verser les Gouvernements chypriote et grec.**

V. Conclusion

41. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre au sujet du financement de l'UNFICYP pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 sont énoncées au paragraphe 34 du rapport sur l'exécution du budget (A/63/536). **Le Comité consultatif recommande que le solde inutilisé de 1 900 dollars ainsi que les autres recettes et ajustements, d'un montant de 1 308 400 dollars, soient portés au crédit des États Membres, selon des modalités qu'il appartiendra à l'Assemblée de déterminer.**

42. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre au sujet du financement de l'UNFICYP pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 sont énoncées au paragraphe 53 du projet de budget (A/63/693). **Sous réserve des commentaires et observations qu'il a formulés dans les paragraphes ci-dessus, le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit d'un montant de 54 686 100 dollars au titre du fonctionnement de la Mission pour l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de l'UNFICYP.**

Documentation

- Rapport sur l'exécution du budget de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 (A/63/536)
- Budget de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 (A/63/693)
- Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 (A/63/5 (Vol. II), chap. II)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007 et projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (A/62/781/Add.9)
- Résolution 62/255 de l'Assemblée générale relative au financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre
- Résolution 1847 (2008) du Conseil de sécurité

Annexe I

Dépenses effectives et prévues de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre – exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

	1 ^{er} juillet 2008-30 avril 2009			Prévisions du 1 ^{er} mai au 30 juin 2009				
	Montant réparti (1)	Dépenses (2)	Solde inutilisé (3) = (1) – (2)	Dépenses prévues (4)	Dépenses effectives + dépenses prévues (5) = (2) + (4)	Solde inutilisé prévu au 30 juin 2009 (6) = (1) – (5)	Écart en pourcentage (7) = (6)/(1)	Explication des écarts
Militaires et personnel de police								
Contingents	21 325,0	14 128,9	7 196,1	5 604,4	19 733,3	1 591,7	7,5	Utilisation de vols commerciaux à la place des vols affrétés pour la relève des contingents et réduction du nombre de demandes d'indemnisation à la suite d'un décès ou pour cause d'invalidité
Police des Nations Unies	2 902,9	2 833,5	69,4	91,1	2 924,6	-21,7	-0,7	
Total partiel	24 227,9	16 962,4	7 265,5	5 695,5	22 657,9	1 570,0	6,5	
Personnel civil								
Personnel recruté sur le plan international	6 286,5	5 540,6	745,9	1 101,2	6 641,8	(355,3)	(5,7)	Ressources supplémentaires nécessaires du fait de la cessation de service de trois fonctionnaires et du recrutement de sept nouveaux fonctionnaires
Personnel recruté sur le plan national	8 149,6	6 343,0	1 806,6	1 521,1	7 864,1	285,5	3,5	Appréciation de la valeur du dollar des États-Unis par rapport à l'euro, en partie compensée par la révision du barème des traitements, qui a pris effet le 1 ^{er} septembre 2008
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	128,0	109,6	18,4	18,4	128,0	–	–	
Total partiel	14 564,1	11 993,2	2 570,9	2 640,7	14 633,9	(69,6)	(0,5)	
Dépenses opérationnelles								
Voyages	387,3	227,5	159,8	50,0	277,5	109,8	28,4	Réduction des ressources nécessaires pour les voyages aux fins de la formation et autres

	1 ^{er} juillet 2008-30 avril 2009			Prévisions du 1 ^{er} mai au 30 juin 2009				Explication des écarts
	Montant réparti (1)	Dépenses (2)	Solde inutilisé (3) = (1) – (2)	Dépenses prévues (4)	Dépenses effectives + dépenses prévues (5) = (2) + (4)	Solde inutilisé prévu au 30 juin 2009 (6) = (1) – (5)	Écart en pourcentage (7) = (6)/(1)	
Installations et infrastructures	7 821,7	6 697,1	1 124,6	1 699,4	8 396,5	(574,8)	(7,3)	Accroissement des dépenses d'électricité, règlement de sommes dues et conclusion d'un nouveau contrat pour divers services d'entretien
Transports terrestres	3 553,4	3 345,5	207,9	286,9	3 632,4	(79,0)	(2,2)	
Transports aériens	1 596,0	1 331,0	285,0	282,4	1 613,4	(17,4)	(1,1)	
Communications	1 026,2	977,3	48,9	138,8	1 116,1	-89,9	(8,8)	Création d'une nouvelle liaison hertzienne à hyperfréquences avec le nord au poste 107 en raison des restrictions imposées sur les déplacements
Informatique	755,3	659,4	95,9	196,3	855,7	(100,4)	(13,3)	Coût du matériel de sauvegarde sur disque plus élevé que prévu
Services médicaux	314,5	218,8	95,7	75,9	294,7	19,8	6,3	Augmentation des dépenses prévues au titre des services médicaux privés
Matériel spécial	17,3	–	17,3	–	–	17,3	100,0	Report de l'achat de lunettes de vision nocturne et d'appareils d'observation nocturne
Fournitures, services et matériel divers	587,4	351,6	235,8	102,8	454,4	133,0	22,6	Réduction des dépenses prévues au titre de la formation et de matériel divers
Total partiel	16 059,1	13 808,2	2 250,9	2 832,5	16 640,7	(581,6)	(3,6)	
Total brut	54 851,1	42 763,6	12 087,3	11 168,7	53 932,5	918,6	1,7	
Recettes provenant des contributions du personnel	2 305,2	1 976,0	329,2	329,2	2 305,2	0,0	0,0	
Total net	52 645,9	40 787,8	11 758,1	10 839,5	51 627,3	918,6	1,7	
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	1 545,6	893,1	652,5	652,5	1 545,6	0,0	0,0	
Total	56 396,7	43,656,9	12 739,8	11 621,2	55 478,1	918,6	1,6	

Annexe II

**Prévisions de dépenses révisées de l' UNFICYP
pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010
Récapitulatif des ressources financières, par catégorie**

(En milliers de dollars des États-Unis) (chiffres arrondis)

Catégorie	A/63/693 2009/10 (1)	Montants révisés 2009/10 (2)	Écarts	
			Montant (3) = (2) - (1)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
I. Militaires et personnel de police				
1. Observateurs militaires	—	—	—	—
2. Contingents				
Remboursements aux gouvernements aux taux standard	10 969,3	10 969,3	—	—
Voyages au titre du déploiement, de la relève et du rapatriement	3 958,5	3 958,5	—	—
Indemnité de permission	118,2	118,2	—	—
Indemnité journalière	375,6	375,6	—	—
Indemnité de subsistance (missions)	1 847,1	1 847,1	—	—
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	50,0	50,0	—	—
Rations ^a	3 108,7	2 391,3	(717,4)	(23,1)
Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur	1 217,1	1 217,1	—	—
3. Police des Nations Unies	2 916,4	2 916,4	—	—
4. Unités de police constituées	—	—	—	—
Total partiel, Groupe I	24 560,9	23 843,5	(717,4)	(2,9)
II. Personnel civil				
5. Personnel recruté sur le plan international	6 809,3	6 809,3	—	—
6. Personnel recruté sur le plan national	7 831,6	7 831,6	—	—
7. Volontaires des Nations Unies	—	—	—	—
8. Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	192,0	192,0	—	—
Total partiel, Groupe II	14 832,9	14 832,9	—	—
III. Dépenses opérationnelles				
9. Personnel fourni par des gouvernements	—	—	—	—
10. Observateurs électoraux civils	—	—	—	—
11. Consultants	—	—	—	—
12. Voyages	506,8	506,8	—	—
13. Installations et infrastructures	7 949,8	7 949,8	—	—
14. Transports terrestres	3 703,8	3 703,8	—	—
15. Transports aériens	1 580,0	1 580,0	—	—
16. Transports maritimes ou fluviaux	—	—	—	—
17. Communications	996,6	996,6	—	—
18. Informatique	854,3	854,3	—	—
19. Services médicaux	401,3	401,3	—	—
20. Matériel spécial	9,6	9,6	—	—

Catégorie	A/63/693 2009/10 (1)	Montants révisés 2009/10 (2)	Écarts	
			Montant (3) = (2) - (1)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
21. Fournitures, services et matériel divers	600,2	600,2	–	–
22. Projets à effet rapide	–	–	–	–
Total partiel, Groupe III	16 602,4	16 602,4	–	–
Total brut	55 996,2	55 278,8	(717,4)	(1,3)
Recettes provenant des contributions du personnel	2 331,1	2 331,1	–	–
Total net	53 665,1	52 947,7	(717,4)	(1,3)
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	1 484,3	1 484,3	–	–
Total	57 480,5	56 763,1	(717,4)	(1,3)

^a La réduction du montant demandé au titre des rations s'explique par le fait que le montant maximal à ce titre a été ramené de 10,155 dollars par personne et par jour, comme prévu dans le document A/63/693, à 7,71 dollars conformément aux conditions énoncées dans le nouveau contrat.

Annexe III

Récapitulatif par composante des modifications du tableau d'effectifs proposées pour la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010)

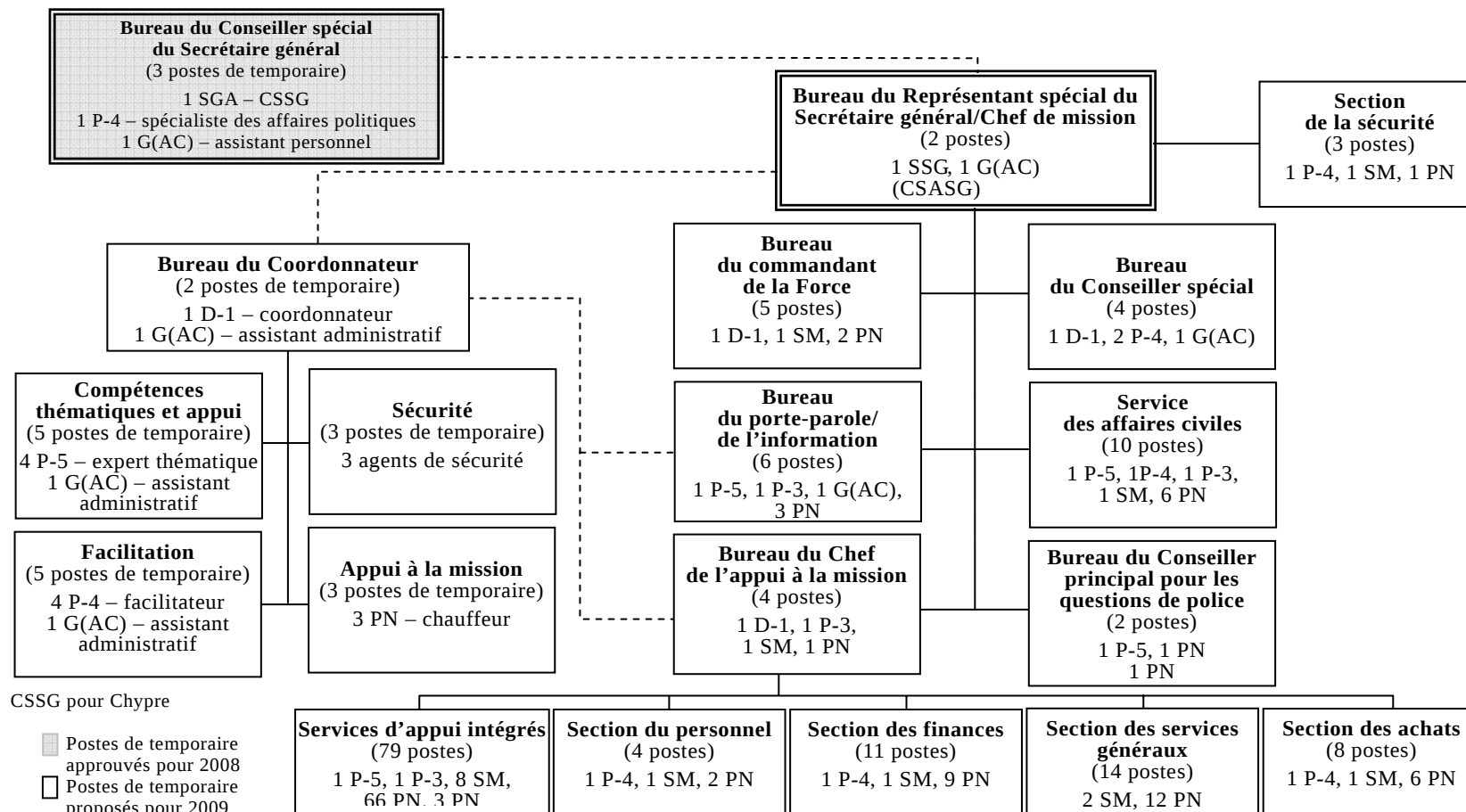
<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes/postes de temporaire</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>
Composante 1				
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général/Chef de mission	-1	SGA	Conseiller spécial du Secrétaire général (SGA)	Poste aboli
	+1	G(AC)	Assistant personnel	Poste converti en poste d'agent du Service mobile
Bureau du Conseiller principal	+1	G(AC)	Assistant administratif	Poste converti en poste d'agent du Service mobile
Service des affaires civiles	1	P-3	Spécialiste des affaires civiles	Poste nouveau
	+3	GN	2 assistants linguistiques (grec et turc) et 1 assistant de liaison	Poste nouveau
Bureau du porte-parole	-1	G(AC)	Secrétaire	Poste aboli
Composante 2				
Bureau du commandant de la Force	-1	GN	Assistant (stocks et fournitures)	Poste aboli
Composante 4				
Bureau du Chef de l'appui à la mission	+1	P-3	Fonctionnaire du budget	Poste nouveau
Section des services généraux	+1	SM	Archiviste adjoint	Poste nouveau
	+1	SM	Fonctionnaire d'administration	Poste transféré aux Services d'appui intégrés
	+1	GN	Assistant au courrier et à l'enregistrement	Poste transféré de la Section des communications et de l'informatique
Section des achats	+1	GN	Assistant aux achats	Poste nouveau
Services d'appui intégrés				
Bureau du Chef des Services d'appui intégrés	+1	SM	Fonctionnaire d'administration	Poste transféré de la Section des services généraux
Section des communications et de l'informatique	-1	GN	Assistant au courrier et à l'enregistrement	Poste transféré à la Section des services généraux
Total				
Personnel recruté sur le plan international	+2			
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	+2			
Total	+4			

Annexe IV

Organigramme combiné du Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre et de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre pour 2009

Conseiller spécial du secrétaire général pour Chypre

Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre



Abréviations : SSG = sous-secrétaire général; SGA = secrétaire général adjoint; G(AC) = agent des services généraux (Autres classes); PN = fonctionnaire recruté sur le plan national; SM = agent du Service mobile; CSSG = conseiller spécial du Secrétaire général; CSASG = conseiller spécial adjoint du Secrétaire général.